



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littérature et civilisations de  
l'Orient ancien

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littérature et civilisations de l'Orient ancien

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005851

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Institut Catholique de Paris (ICP), 21 rue d'Assas, 75006 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Le but de la formation, ouverte en 2010, est l'étude des langues et des cultures du Proche-Orient ancien. La mention propose d'une part l'acquisition de compétences linguistiques dans les langues anciennes permettant d'étudier les sources textuelles originales et, d'autre part, des cours d'histoire, d'histoire de l'art et d'histoire religieuse pour mieux comprendre les cultures et les sociétés étudiées.

La formation allie des cours obligatoires sur les grands corpus et l'histoire du Proche-Orient ancien, et des cours optionnels sur les diverses religions antiques et sur l'histoire particulière des différents pays du Proche-Orient.

Les métiers suggérés sont traditionnellement ceux mentionnés dans des Facultés des Lettres : enseignement, culture, tourisme, traduction, documentation, concours de la fonction publique, mais l'accent est toutefois mis sur la poursuite d'études en master.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent avec l'intitulé de la formation et les contenus avec les objectifs affichés. Pour autant, peu, voire pas d'informations sont données sur la répartition des enseignements entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

Les contenus des enseignements majeurs ne sont pas présentés (seuls les enseignements de méthodologie et de préprofessionnalisation sont détaillés). Il est donc difficile de juger de leur adéquation avec les objectifs annoncés : maîtrise de plusieurs langues anciennes rares, capacités de recherches bibliographiques, capacités d'analyse, de synthèse et de critique de l'information. La spécialisation est envisagée dès la première année de licence (L1) avec l'introduction de trois langues anciennes.

Les enseignements sont organisés en six semestres (S1 à S6) sur trois ans. Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à la réglementation nationale.

Des journées portes ouvertes sont organisées par l'ICP à l'intention des futurs étudiants. La plateforme de l'ICP, le site de l'École des langues et civilisations de l'Orient ancien (ELCOA) et le tutorat très présent permettent une diffusion rapide de l'information. Les étudiants sont également informés et, grâce aux petits effectifs (seulement entre quatre et six inscrits par promotion), suivis individuellement par le biais de rendez-vous et de réunions ponctuelles permettant en particulier une réorientation possible jusqu'en fin du premier semestre (S1).

Si les étudiants de l'ICP en général sont encouragés à profiter de l'un des 136 programmes d'échanges dans 33 pays, aucune information n'est toutefois donnée sur la réalité de ces derniers pour la mention : on ne sait ni à quel niveau ils sont conseillés ni si des échanges ont effectivement lieu.

Les quatre à six étudiants sont très encadrés pour l'élaboration d'un projet professionnel. Une UE de préprofessionnalisation, qui offre une véritable réflexion sur l'orientation, est proposée pendant le cursus de la licence. Un stage obligatoire, évalué en ECTS, est prévu sous différentes formes. En troisième année (L3), un module permet une préparation aux métiers de l'enseignement. Après la licence, les titulaires peuvent s'orienter prioritairement vers au moins l'un des six masters existant au sein de l'ICP.

La formation venant d'ouvrir, on ne dispose pas d'informations sur le devenir des étudiants. Comme pour l'ensemble des formations de l'ICP, un suivi des anciens étudiants est prévu à partir de 2011.

L'équipe est constituée d'enseignants-chercheurs des universités et du CNRS, ainsi que de nombreux chargés de cours. Une commission scientifique se réunissant au moins trois fois par an, constituée des principaux enseignants de la mention, est opérationnelle.

L'évaluation du diplôme s'effectue sous forme d'une synthèse proposée par la direction de l'établissement à partir des évaluations fournies par les étudiants et des résultats des différentes rencontres entre enseignants.

Une brochure de communication et d'information est disponible pour faire connaître la licence. Elle est présentée à destination des universités françaises et étrangères, publiques et privées.

- Points forts :

- Le suivi personnalisé des étudiants.
- L'originalité de la formation.
- La qualité globale de l'équipe enseignante.
- L'introduction des modules préprofessionnalisants.

- Points faibles :

- Le tableau des enseignements peu lisible.
- La mention n'offre aucun véritable débouché professionnel immédiat.
- La faible attractivité de la formation.
- Le très grand nombre d'options offertes susceptible de désorienter les étudiants entrants.

## Recommandations pour l'établissement

Il est attendu des précisions sur les contenus de formation, dès lors que l'accent est mis sur la présentation de ce cursus auprès des lycéens et étudiants. Le dossier doit être lisible, renseigné et argumenté, l'absence d'informations pouvant conduire à des interrogations sur la réalité des connaissances et compétences acquises en cinq langues anciennes par exemple.

Les enseignements de langues vivantes gagneraient à déboucher sur une certification ; cette dernière fait partie des recommandations du référentiel de licence.

La faiblesse des effectifs, qui autorise déjà un suivi très personnalisé des étudiants, devrait aussi permettre la connaissance de leur devenir.

La participation d'intervenants extérieurs provenant du milieu de l'enseignement ou au milieu institutionnel de la recherche pourrait être recherchée, soit dans le cadre de la préprofessionnalisation, soit dans le cadre d'une formation à un savoir ou un savoir-faire professionnels particuliers. La présence de ces mêmes intervenants serait un atout au sein de l'actuelle commission scientifique, voire parmi les membres d'un conseil de perfectionnement.

L'établissement doit rendre la formation plus attractive compte-tenu du faible effectif d'inscrits et de la mobilisation faite d'une équipe pédagogique issue de différentes universités et d'organismes de recherche.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



# ICP

INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

Le Recteur

R.298.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 des Licences de la Faculté des Lettres de l'ICP : observations.

Suite à l'évaluation AERES des diplômes de la Faculté des Lettres de l'ICP, les précisions et observations suivantes peuvent être apportées :

Concernant les partenariats permettant la mobilité des étudiants dans les pays hispanophones et germanophones, qui faisaient l'objet d'une question, on peut préciser que, pour ce qui concerne les pays hispanophones, les partenaires sont, en Espagne, les universités de Madrid, Valladolid, Alicante, Santiago de Compostelle ; et en Amérique latine les universités de Santiago de Chile et Buenos Aires. Pour les pays germanophones, les partenaires sont les universités de Berlin, de Munich, de Potsdam et de Bamberg.

En ce qui concerne l'origine et le devenir des étudiants au-delà de la licence, qui faisaient l'objet d'une autre question, on peut signaler que l'ICP a créé en 2011 une Direction de l'Insertion Professionnelle chargée de récolter ce type de données. Dans un premier temps, les enquêtes menées n'intégraient pas les diplômés de la FDL. Pour les prochaines promotions, ce service permettra de contribuer à un pilotage et un suivi plus efficace du parcours des étudiants, soit dans le cadre de nos propres formations, soit dans celui de passerelles externes.

Philippe BORDEYNE